

# 5<sup>c</sup>. Journal du Lot 5<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

### Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
CAHORS ville.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance. Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUËSLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

### Publicité

ANNONCES (de lignes).....	50 cent.
RÉCLAMES.....	60 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## Les Faits de l'Extrême

Les événements se sont précipités au Maroc, dépassant les prévisions des plus pessimistes. Les fusils et les canons de nos soldats et de nos navires ont dû tirer à Casablanca, avant même que les troupes destinées à occuper ce port fussent arrivées en vue de la côte marocaine la plus rapprochée de l'Algérie.

Cette fois le dé en est jeté, le sang français a de nouveau coulé, chèrement payé, rien ne doit plus arrêter l'œuvre de justice que nous avons été obligés d'entreprendre. Lundi soir, Mouley Hamid, oncle du sultan et commandant les troupes chérifiennes de Casablanca, faisait prévenir le Consul de France que les tribus avoisinant la ville devenaient de plus en plus menaçantes et que les soldats du Maghzen étaient trop peu sûrs pour qu'il pût compter sur eux pour la défense des Européens.

Il demandait, en conséquence, qu'un détachement de marins français fût débarqué et vint occuper le consulat pour en assurer la défense en cas d'attaque des indigènes campagnards. Le gouverneur de la ville présentait une demande analogue.

Le vice-consul de France, M. Neuville, prévint le commandant de notre croiseur le « Gallée » et il fut convenu avec les autorités chérifiennes que mardi matin à 5 heures, un détachement de nos marins débarquerait et irait assurer la protection de notre consulat.

A l'heure convenue, soixante-quinze marins, commandés par l'enseigne de vaisseau Balland, se rendirent à terre, pensant pouvoir gagner sans incident le lieu de leur destination. Mais à peine avaient-ils pénétré dans les locaux de la douane, qu'ils furent assaillis de tous côtés par des centaines de fanatiques et par des soldats du Maghzen qui dirigèrent sur eux plusieurs feux de salves. L'enseigne Balland eut une main fracassée par une balle ; plusieurs de ses hommes furent blessés.

Heureusement le courageux officier ne perdit pas la tête, en présence de ce qui eût été en droit de considérer comme un véritable guet-apens. Il commanda un feu de salve puis fit mettre baïonnette au canon et lança ses hommes en avant dans la direction du Consul de France qu'il fallait à tout prix atteindre et protéger.

Les marins exaspérés d'une attaque aussi traîtresse, furieux d'avoir vu les projectiles frapper quelques-uns de leurs camarades, obéirent sans une seconde d'hésitation à l'ordre de leur brave officier. Ils ne comptèrent pas les milliers d'adversaires qu'ils avaient en face d'eux, mais tête baissée, en vrais fils de France, ils foncèrent sur l'ennemi.

Et ce fut une de ces luttes homériques dont les grands ancêtres ont dû être fiers et dans laquelle ils durent reconnaître leur race. Baïonnette en avant, nos marins se frayèrent un sanglant chemin jusqu'au Consulat, que les trois couleurs leur indiquaient à quelques centaines de mètres. La « furia francesa » se manifesta une fois de plus et comme à certains grands jours de notre histoire, cette poignée de héros cubita tout ce qui s'opposait à son passage.

Sur le Gallée le bruit des coups de fusils et les clameurs avaient donné immédiatement le commandement à l'artillerie de canonner les abords du port et les quartiers indigènes. Nos obus à la mélinite se mirent à pleuvoir démolissant les fortifications de la Kasbah, pulvérisant les habitations. Sur ces entrefaites, notre autre croiseur le « Du Chayla » qui s'avancait vers Casablanca et du large entendait le bruit de la canonnade, força de vapeur et vint peu après rejoindre son artillerie à celle du « Gallée ». Les tribus Kabyles des environs de la ville s'étaient groupées et accouraient pour attaquer nos faibles contingents qui, renforcés formaient à peine un effectif

de deux cents hommes, auxquels s'étaient joints une quarantaine de marins espagnols de la canonnière « Don Alvaro de Bazan ».

Les canons de nos croiseurs tirèrent sur ces masses compactes dans lesquelles nos obus à la mélinite causèrent d'effroyables ravages et qui furent balayées chaque fois qu'elles se reformaient pour envahir la ville. N'en déplaise à certains détracteurs de notre armement, Français hélas ! on put voir là que nos obus n'éclairaient pas à la guéule des canons et qu'ils pouvaient aller à des kilomètres et avec une précision mathématique frapper les buts visés.

Les Marocains ont pu juger cette fois de la formidable puissance de la France et ils n'ont cependant eu à faire qu'à deux navires et à une poignée d'hommes. Les contingents apportés par les autres croiseurs auront trouvé la besogne la plus urgente faite. Ils auront, cependant, à continuer l'œuvre et à aller montrer nos trois couleurs plus à l'intérieur et dans les ports de Mazagan et de Rabat où la situation est également annoncée comme grave.

En Allemagne l'entrevue du Tsar et du Kaiser à Swinemunde a pris fin. Nicolas II est reparti pour Péterhof et Guillaume II pour Berlin et Wilhelmshöhe, où il doit recevoir le roi de Siam. Le Chancelier de Bülow, comme le Ministre des Affaires Étrangères de Russie, M. Iswoisky, ont tous deux déclaré que la politique internationale des deux empires se maintenait la même et que chacun des deux pays restait fidèle à ses alliances. Un fait prouve cependant, que cette entrevue a sûrement servi à consolider la paix européenne et que le Tsar a su faire reconnaître la nécessité pour l'Allemagne, comme pour l'Europe de laisser à la France carte blanche au Maroc. Ce fait c'est que le chargé d'affaires d'Allemagne à Tanger a prié son collègue français de pourvoir au plus tôt à la sécurité des Européens à Mazagan très menacé.

L'Allemagne admet donc notre intervention légitime au Maroc et en cette question où la civilisation est en jeu, semble s'incliner devant la vérité de l'antique formule :

Gesta Dei per Francos.

## EN RUSSIE

### Nouveaux cas de choléra

On signale onze nouveaux cas de choléra ; ce qui fait quatre-vingt-deux cas depuis le commencement de l'épidémie ; le nombre des décès est de dix-huit.

### Dix millions de roubles dérobés

La commission gouvernementale a constaté d'énormes détournements commis au préjudice du chemin de fer de Sibérie. Ces détournements dépassent dix millions de roubles.

### Les arrestations

Au cours d'une descente de la police au local de l'Union des imprimeurs de Saint-Petersbourg, soixante-cinq membres de l'Union ont été arrêtés.

### Les pillards

Un télégramme de Sotschi (Caucase) annonce que la nuit dernière, le vapeur « Tschersomar » allant de Tschubgia à Tuapse, fut abordé en haute mer par des voleurs qui forcèrent les passagers à leur remettre leur argent et leurs bijoux. Un passager fut blessé d'un coup de revolver.

Les voleurs qui étaient au nombre de quinze, s'emparèrent du coffre-fort du bord, mirent le capitaine en demeure de stopper et de les débarquer.

Ils lui enjoignirent de ne pas s'arrêter à Tuapse, mais de faire route directement pour Sotschi, le menaçant de mort s'il désobéissait.

Un autre télégramme de Sotschi annonce que les voleurs s'emparèrent de 10.000 roubles appartenant

aux passagers, de 1.700 roubles qui se trouvaient dans le coffre du bord.

### Les anarchistes

Le tribunal militaire a jugé plusieurs anarchistes et des communistes accusés de vol à main armée et d'assassinats.

Parmi les crimes qu'on leur reproche, figurent l'attaque de l'école forestière, l'assassinat de l'étudiant Léontieff.

Quatre des accusés ont été condamnés à mort, six aux travaux forcés, trois à la déportation, six ont été acquittés.

## Monsieur le Maire

San-Francisco a eu la main malheureuse dans le choix de son premier magistrat, Schmitz, qui vient d'être condamné aux travaux forcés à temps pour concussion et menus ou grand larcins. On s'est occupé de lui donner immédiatement un successeur. Les électeurs ont confié le soin de leurs intérêts à Edward Taylor, qui a prêté serment. Le nouveau maire de la ville Californienne est, comme on dit là-bas, un homme de tous les bons métiers, typographe, médecin et avocat, poète par-dessus le marché et orateur, ce qui ne gêne rien. Il a soixante-neuf ans et les porte vertement.

Comme il est accoutumé au travail, on compte sur lui pour donner le coup de balai final dans la fameuse écurie d'Augias qu'était l'administration de Schmitz et de son compère le boss Rueff, maintenant aussi sous les verrous. San-Francisco s'attend à jouir d'une atmosphère moins empestée.

— Vive monsieur le Maire ! crient les Californiens.

On s'emballe en Amérique autant qu'à Paris.

## Un artiste chez le tsar

On parlait, à un dîner, de l'entrevue de Swinemunde. Le peintre S..., qui fut admis, il y a quelques années, à reproduire les traits de Nicolas II, raconta ses souvenirs de Péterhof.

— Pour la première séance, dit-il, je m'étais mis en redingote et je croyais avoir beaucoup fait pour le protocole.

L'empereur entra dans la salle où je l'attendais : il me regarda un moment, puis se met à sourire en murmurant :

— Il est vrai que l'étiquette est une gêne bien ridicule.

Je ne compris ces mots qu'ensuite, quand des amis me les expliquèrent : — Comment ? firent-ils, vous ne saviez donc pas qu'on ne se présente devant le tsar qu'en habit ?

Ma foi ! je l'ignorais. Avant de me laisser commencer son portrait, l'empereur m'appela dans une pièce voisine. Il y causa quelques minutes avec moi. Pendant ce temps, on fouillait ma boîte de couleurs pour voir si je n'y avais pas caché de bombes : le désordre de mes tubes et de mes pincesaux me révéla un moment après cette perquisition.

Tandis qu'il posait, Nicolas II parla peinture :

— Vous avez en France d'excellents artistes, me dit-il ; mais il en est un que je préfère à tous : c'est Toulmouche !... Connaissez-vous Toulmouche ?

Je lui répondis que je l'avais connu, mais qu'il était mort.

— Oh ! vraiment ! Toulmouche est mort !

Il en parut navré ; et je ne me sentis pas le courage de lui déclarer que c'était un barbouilleur.

A la fin de la séance, le tsar me demanda, fort aimablement, si je ne désirerais pas faire un tour de parc avec lui. C'était une grande marque d'honneur. Mais cette proposition me rappela subitement une tragique aventure qui avait eu lieu quelques jours auparavant et qu'on m'avait racontée.

Nicolas II, se promenant sous les arbres de Péterhof, avait appelé d'un geste un jardinier qui se trouvait à quelque distance. L'autre s'était précipité pour obéir, Soudain, une détonation, et il était tombé mort. Un cosaque de la garde, qui n'avait pas vu le signe de l'empereur, avait cru que ce jardinier, s'élançant vers Nicolas II, voulait le tuer et il l'avait abattu d'un coup de carabine. Effroyable méprise, qui d'ailleurs avait bouleversé le tsar.

Un tel souvenir me glaça. — Que Votre Majesté veuille bien m'excuser, bredouillai-je, le temps est trop froid pour moi.

A la vérité, la neige qui couvrait alors les allées du parc, donnait un sens plausible à mes paroles.

## Le Peau-Rouge millionnaire

Londres possède en ce moment le plus étonnant des phénomènes humains : un Peau-Rouge archimillionnaire. Le grand chef des Indiens Comanches s'appelle Quannah Parker. Il possède les plus riches mines de cuivre du monde. A vrai dire, ce n'est pas un peau rouge absolument pur sang. Sa mère était blanche, elle se nommait Cynthia Parker et fut volée en 1836 par les Comanches. On la chercha vainement pendant vingt-quatre ans et lorsqu'on la découvrit, enfin, elle était mariée à un chef à qui elle avait donné deux fils. L'un est mort depuis longtemps, l'autre est le millionnaire actuel, qui s'établit dans le nouvel état d'Oklahoma, il y a une dizaine d'années et y fit une fortune colossale. Quand l'entrée de l'Oklahoma dans l'Union sera définitivement ratifiée, son représentant sera certainement Parker, et Fenimore Cooper, s'il revenait sur notre planète, serait singulièrement surpris de voir siéger un Peau-Rouge parmi les législateurs de la Grande République.

Quannah Parker professe la polygamie, comme ses aïeux. Il est accompagné à Londres de la plus jolie de ses trois femmes, Too Nicey, la perle des wigwams.

## INFORMATIONS

### Au Maroc

Les cavaliers indigènes reviennent à la charge

D'après une dépêche de Tanger, la situation s'aggrave.

Les troupes du général Drude auraient à faire face à des assauts terribles de la part de l'ennemi.

Voici le texte de la dépêche :

« Tanger, 11 août.

» On reçoit, à l'instant, la nouvelle que les cavaliers indigènes de toute la région de Casablanca, livrent des combats incessants aux troupes du général Drude déployées autour de la ville.

» Ces assauts sont chaque fois repoussés avec de grandes pertes pour l'ennemi.

» Les canons des navires prêtent toujours à l'action des troupes débarquées.

### Dépêche officielle

L'amiral Philibert télégraphie au ministre de la marine, le 10 :

» La Baliste est arrivée à 5 h. 30 et est aussitôt repartie avec les dépêches. Le Cassini serait utile pour assurer le courrier avec le Sud, soulageant ainsi le service du Forbin et du Gallée.

» Une forte attaque s'est produite cet après-midi et a été brillamment repoussée ; on signale des blessés.

» Le consul de Casablanca, M. Malpertuy, va tenter de reprendre les relations avec les partisans des Français.

» Mazagan paraît toujours menacé. J'attends des nouvelles de Saffi et de Mogador. »

### L'Attitude de l'Allemagne

La « Gazette de Cologne » publie dans sa seconde édition de ce matin une dépêche de Berlin.

Cette dépêche dit que dans les milieux politiques les plus autorisés de l'Allemagne, on exprime l'avis que les affaires marocaines n'amèneront aucune complication sérieuse, malgré les diverses objurgations, publiées principalement dans les journaux industriels, pressant l'Allemagne de participer à la suppression des troubles marocains.

Le gouvernement impérial ne pourrait aller qu'à l'encontre des stipulations de la Conférence marocaine. Il ne ferait que favoriser les menées des agitateurs, qui déjà actuellement prétendent que l'Allemagne encourage les Marocains à la résistance dans le but d'envahir elle-même la France.

La vérité est que l'Allemagne approuve pleinement les mesures prises par les Français au Maroc, ces mesures devant permettre la réalisation des stipulations de la Conférence d'Algésiras. On ne doute pas de la loyauté des assurances du gouvernement français et l'on ne fera rien qui puisse contrecarrer son action au Maroc.

## Le Général Picquart à Rochefort

### L'acte d'un fou

Au moment où le général Picquart, venant de Marennes en auto, allait prendre le train de 9 h. 22 pour rentrer à Paris, un individu assez bien mis s'approcha de lui et, le prenant par le bras, lui dit : « C'est toi, Picquart ? Eh bien, vive le maréchal ! » Eu même temps, cet individu faisait mine de cracher sur le ministre de la guerre.

Le général Picquart repoussa violemment l'individu, tandis que la foule, croyant à un attentat, se précipitait sur lui pour le lyncher. La police intervint aussitôt, et l'individu fut arrêté.

Conduit au poste de police, il déclara se nommer Edouard Lecoq, originaire de Constantinople. On trouva en effet, sur lui une carte de membre de la Fédération nationale des « Jeunes de France », n° 384, au nom d'Edouard Lecoq, domicilié à Paris, 78, rue Miromesnil. Il était porteur d'une somme de 233 fr. en argent, d'un chèque de 1.500 fr. sur le Crédit Foncier et d'un accusé de réception d'autres valeurs du Comptoir d'Escompte.

### Edouard Lecoq

D'après les renseignements fournis par un de ses amis, Edouard Lecoq est le fils de Lecoq-Pacha. Celui-ci, ancien élève de l'Ecole polytechnique, officier d'artillerie, envoyé sous l'empire en mission militaire en Turquie, prit, avec l'autorisation du gouvernement français, du service dans l'armée ottomane, où il devint général. Son fils, Edouard Lecoq, après avoir fait ses études à Constantinople dans une école française, a fait son droit en France. Il a donné aux journaux des articles sur les questions sociales. Depuis plusieurs mois, M. Edouard Lecoq voyageait sur les côtes de France, qu'il avait l'intention de parcourir à bicyclette. C'est ce qui explique probablement sa présence à Rochefort.

A la fédération des jeunes, on déclara connaître très bien Edouard Lecoq, c'est, dit-on, un très brave garçon, qui possède quelque bien, mais ce n'est pas un déséquilibré. Il fait partie de la Fédération des jeunes et ne nous a jamais paru exalté. C'est un acte tout à fait personnel qui ne peut avoir aucune conséquence.

Le commissaire de police a interrogé ce matin Edouard Lecoq. Celui-ci a déclaré être arrivé à Rochefort dimanche, à cinq heures, après avoir passé une partie de la journée à Laroche et dans les environs. C'est tout ce qu'on a pu tirer de lui jusqu'à présent. La femme qui l'accompagnait a déclaré ignorer que son amant devait se livrer à une manifestation.

### Les Elections au Conseil d'Arrondissement

Le ministère de l'intérieur communique la statistique suivante des récentes élections pour le renouvellement de la série sortante des Conseils d'arrondissement.

Récapitulation des premier et deuxième tours : Nombre de sièges à pourvoir, 1.761, résultats non proclamés, 10 ; résultats définitifs, 1.751.

Ont été élus : conservateurs, 305 ; nationalistes, 23 ; progressistes, 158 ; républicains de gauche, 426 ; radicaux et radicaux-socialistes, 769 ; socialistes indépendants, 23 ; socialistes unifiés, 47.

Les nationalistes perdent 13 sièges, les progressistes 90, les républicains de gauche 19, les socialistes indépendants 1.

Les radicaux et radicaux-socialistes gagnent 91 sièges, les socialistes unifiés 14 et les conservateurs 19.

### La crise viticole

M. Marcellin Albert a communiqué au « Petit Méridional » la lettre suivante :

« Messieurs les membres du Comité de défense viticole numéros 1 et 2, à Argeliers (Aude).

» Messieurs,

» Je crois avoir justifié ma conduite et donné toutes les explications nécessaires. Il est impossible que je reste plus longtemps sous le coup des plus lâches et vils soupçons, la cause que je défends l'impose.

» J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir réunir à Argeliers tous les présidents de défense viticole des quatre départements fédérés, pour que je puisse être jugé sur des faits précis et avec des preuves. Là, du moins, je pourrais me défendre. J'accepte d'avance le verdict qui sera prononcé contre moi.

» Dans l'espoir que vous m'accorderez cette juste demande, veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de mes sentiments fraternels. »

MARCELLIN ALBERT DÉMISSIONNE DE CONSEILLER D'ARRONDISSEMENT

M. Marcellin Albert a adressé en ces termes au sous-préfet de Narbonne, sa démission de conseiller d'arrondissement du canton de Ginestas :

« Monsieur le Sous-Préfet,

» J'ai l'avantage de vous informer que, conformément à nos principes de défense viticole, j'ai refusé mon nom au Conseil général de Montagnac et désapprouvé tous mes collègues du comité d'initiative qui accepteraient une candidature. Par ces motifs, je vous prie d'accepter ma démission de conseiller d'arrondissement. Veuillez agréer, etc. »

### Le service de la poste restante

L'attention de M. Simyan a été appelée sur les inconvénients résultant pour les voyageurs de commerce des restrictions apportées au service de la poste restante les dimanches ou jours fériés. Il a décidé que, désormais, le dimanche, les objets de correspondance adressés poste restante, provenant des courriers dépeupillés et, par suite, déjà classés au casier spécial, seront, après la fermeture des guichets postaux, délivrés par l'agent du télégraphe dans tous les bureaux ouverts au service télégraphique.

### Pour remédier à la rareté de la caille

M. Ruau, qui est un chasseur et qui, comme ministre de l'agriculture, est très documenté sur tout ce qui concerne la chasse, a su par les rapports des gardes forestiers autant que par son expérience personnelle, que la caille se faisait en France de plus en plus rare.

Il a appris, d'autre part, à la suite d'une enquête très activement poussée dans nos consulats de l'Amérique du Sud, qu'il existait dans la République Argentine un volatile frère de ce gibier exquis, le tinamou, dont la chair est d'une saveur comparable à celle de la caille, avec un peu plus d'embonpoint.

M. Ruau presse donc nos représentants commerciaux dans l'Améri-

Télégrammes reçus hier :

Paris, 12 août, 1 h. 38 s.

Au Maroc

Le gouvernement dément que le général Drude ait demandé des renforts à Casablanca. Le gouvernement estime que les effectifs sont suffisants pour rétablir l'ordre et organiser la police.

Le roi Alphonse a exprimé à l'ambassadeur de France à Madrid le vif plaisir qu'il éprouvait pour la vaillance et le courage des troupes françaises et espagnoles au Maroc.

Télégrammes reçus aujourd'hui :

Paris, 13 août, 1 h. 50 s.

Au Maroc

MM. Pichon, Maujan, Picquart et Doumergue ont conféré longuement dans la matinée au ministère des affaires étrangères. Le gouverneur de Casablanca est destitué et remis aux autorités françaises, il est maintenant prisonnier sur notre cuirassé « Gloire ».

AGENCE FOURNIER.

Arrondissement de Cahors

Catus

Nous relevons avec plaisir sur la liste des mutualistes qui ont reçu des distinctions honorifiques, le nom de M. Courtil, auquel M. le ministre de l'intérieur vient de décerner une médaille d'argent.

Nous applaudissons bien sincèrement à cette récompense on ne peut mieux méritée.

Frayssinet-le-Gâtat

Fête locale. — Voici le programme de la fête locale du 18 août 1907 :

Samedi 17, à 8 heures du soir, salves d'artillerie, retraite par les tambours et clairons.

Dimanche 18, à 7 h. 1/2 du matin, salves d'artillerie ; à 8 h., concours de pêche à la ligne ; de 9 h. 1/2 à midi, distribution des bouquets.

De 2 h. à 4 h., jeux et attractions diverses, concours de grimaces, course aux grenouilles, course aux ânes.

Après 4 h., course de fond à bicyclette sur 20 kilomètres.

A 8 h., illumination générale de tous les quartiers ; à 8 h. 1/2, retraite aux flambeaux par la Fanfare de Canourgues et concert place de la Mairie ; à 9 h., brillant feu d'artifice ; à 9 h. 1/2, bal champêtre, bataille de confetti.

Lundi, concert d'adieu aux invités. L'accueil le plus cordial est réservé aux étrangers.

Limogne

Anen, Moussu, tous enjoués et pas Car, per obé le patch, ou brullat Lou Comias. Rosonans, dises bons, que quond lou Poplé criô Es souben dontchérons d'ly sorra lo brido.

Lous onciens d'aoutrès temps, lous des bielles

Disioun : gordas l'olé, souben per bullo soups.

Sabi qué p'loso, dins un préscoedis, Qué méno pas touitchoun tout dretch en Poradis.

De beiré lous poisans berra qu'aouquo lormato

O cos boun rond tchoulous, et tout o fatch d'harô

Mes ol aiecle que sen, coumo dis Pol Marroy

Lous très créous pas de tout o Percoutoy

O mai ougel gusas de Tchouquou de Fronmen

Diget que s'en fontio, que l'y forio soun temps

que du Sud et en particulier dans la République Argentine, d'envoyer en France de ces coupées de tinamous. La chose s'est faite sans bruit au printemps. Nos chasses se trouvent ainsi, aujourd'hui, peuplées de tinamous de l'Argentine, appoint que les braconniers ont pu, depuis un mois, en livrer subrepticement plusieurs milliers à la consommation parisienne.

Petites Nouvelles

On annonce de Gratz que le fameux cirque Barnum and Bailey a été détruit par un cyclone. De nombreux artistes de la troupe auraient été blessés.

M. Chéron, sous-secrétaire d'Etat à la guerre, a présidé dimanche à Neuchâtel un banquet organisé par la section locale du comité républicain du commerce et de l'industrie.

Le général Picquart a présidé dimanche à Rochefort l'inauguration du monument élevé à Edouard Grénaux ; le ministre de la guerre a prononcé un éloquent discours et a été très acclamé.

Le chiffre officiel des morts dans la catastrophe du Pont de Cé est de 29.

La cour d'assises de l'Aisne a condamné à mort le nommé Brazin, qui assassina pour la voler, une femme.

La cour d'assises de Dijon a condamné à mort le nommé Jadot, qui tua MM. Jobart père et fils, imprimeurs à Dijon.

CHRONIQUE LOCALE

Nos ateliers étant fermés le 15 août, jour de fête légale, le « Journal du Lot » ne paraîtra pas jeudi prochain.

Leurs Consolations

La semaine dernière, le Républicain criait victoire !

Il a compris que son cri n'était pas de saison ; aujourd'hui il se contente d'écrire :

« Pour le moment nous ne pouvons que féliciter M. Mourguès de la vigoureuse campagne qu'il a menée et constater que, malgré tout, elle n'est pas restée sans effet. En 1901, les candidats radicaux réunissaient dans le canton 2416 voix ; en 1907, M. Pendaries n'en recueillit plus que 1356, dont quelque 200 voix républicaines égarées. C'est déjà un résultat appréciable dont il convient de complimenter M. Mourguès. Nous le faisons de grand cœur, bien certains d'ailleurs que nous aurons un jour l'occasion d'applaudir à son triomphe ».

Nous approuvons le Républicain dans les consolations qu'il prodigue à M. Mourguès, car M. Mourguès a besoin d'être consolé.

Depuis le 4 août à 8 heures du soir, cet homme souffre d'une candidature rentrée. C'est grave : et il en a pour 6 ans et peut-être plus.

Mais à force de consolations on pourra soulager son mal. Et quelles consolations !

Un de ses amis lui disait, le soir même où il ressentit la douleur qui l'accable : « Ne vous faites pas de mauvais sang, maître : il y en a que pour 6 ans ! » (textuel).

Le Républicain ajoute, comme on peut le lire ci-dessus : « Voyons, M. Mourguès, pas de bile, prenez votre mal en douceur : en 1901, les candi-

dates radicaux réunissaient dans le canton 2416 voix ; en 1907, M. Pendaries n'en recueillit plus que 1357 ! »

Si M. Mourguès n'est pas satisfait de ces docteurs, c'est qu'il s'apercevra que ces docteurs se moquent carrément de lui.

Et nous doutons qu'il soit satisfait, car tout le premier, M. Mourguès sait sur quel candidat sa voix et celles de ses amis les cléricaux se sont portées en 1901.

M. Mourguès s'en souvient trop pour que nous lui fassions l'injure de croire qu'il coupe dans le boniment que les bonisseurs du Républicain et de la feuille à l'ex-cepteur lui servent à titre de consolation.

Dans tous les cas, le succès de Pendaries est pur de toute compromission, de toute équivoque : c'est le succès d'un vrai républicain.

LOUIS BONNET.

Palmes Académiques

Par décret, sont nommés officiers de l'instruction publique :

M. Balaguérie, instituteur public à Marcihac.

Mlle Bonnet, directrice de l'école publique du Boulevard, à Cahors.

M. Brugeas, professeur du Lycée Gambetta.

Mlle Camus, directrice du Collège des jeunes filles de Cahors.

M. Chéry, professeur chargé de cours d'allemand au Lycée Gambetta.

M. Lacoste, professeur de chant dans les écoles publiques de Cahors.

M. Molinié, professeur de mathématiques au Lycée Gambetta.

M. Quercy, professeur d'agriculture à l'Ecole normale et au Lycée Gambetta.

Sont nommés officiers d'académie : M. Biassette, instituteur public à Souceyrac.

M. Ozanne, professeur à l'école normale d'instituteurs de Cahors.

M. Lafon, instituteur public à Catus.

M. Suquet, professeur chargé de l'économat à l'école normale de Cahors.

Mme Vic, institutrice publique à Latronquière.

M. Lamarche, professeur chargé du cours d'allemand au Lycée Gambetta.

Légion d'honneur

Le capitaine François Ségui, de l'état-major particulier de l'artillerie coloniale, beau-frère de notre excellent confrère et ami Cathary, vient d'être promu chevalier de la Légion d'honneur pour services exceptionnels.

C'est ce jeune et brillant officier qui fut chargé, à la suite de la catastrophe de l'« Iéna », des travaux de déblaiement de ce cuirassé et de l'enlèvement des obus à la mélinite qui étaient tombés dans le bassin. Ces travaux étaient particulièrement délicats et dangereux, les fusées de tous ces obus étant armées par suite de la commotion qu'ils avaient reçue.

Le capitaine Ségui conduisit les opérations de déblaiement et d'enlèvement des projectiles sans que le moindre accident fut à déplorer et les termina quinze jours avant la date prévue. Il fut, sur la proposition du directeur de l'artillerie navale, général Gossot, inscrit d'office au tableau de concours pour le grade de chevalier de la légion d'honneur, avec le motif suivant : « Services exceptionnels. A fait preuve de courage et de sang-froid dans la direction des opérations très dangereuses de l'enlèvement des projectiles tombés au-

fond du bassin lors de la catastrophe de l'« Iéna » à Toulon ».

Une première fois déjà, ce jeune officier avait été l'objet d'une proposition pour la croix après avoir construit, au Soudan, une route pour automobiles de Kita au Niger, et au Tonkin, le chemin de fer de l'en-Bay à Lao Tay. Entre temps, il avait commandé la flotille du Niger à Tombouctou, puis à Bamako.

La distinction dont le capitaine Ségui vient d'être l'objet est la légitime récompense due à des services remarquables. Nous lui adressons, ainsi qu'à sa famille, nos plus chaleureuses félicitations.

Parmi les officiers de la territoriale inscrits au tableau de concours pour le grade de chevalier de la Légion d'honneur, nous relevons le nom de M. Peltier, lieutenant au 131<sup>e</sup> régiment territorial de Cahors.

Enregistrement

M. Fort, ancien receveur à Serres (Hautes-Alpes) est nommé receveur à Labastide-Murat en remplacement de M. Sinègre appelé au bureau de Villandrault (Gironde).

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Le Conseil d'Arrondissement de Cahors s'est réuni le lundi 12 août à 10 heures du matin à l'hôtel de la Préfecture, pour la tenue de la 1<sup>re</sup> partie de la session de 1907.

Etaient présents : MM. Mazières, Gélis, Cambornac, Filhol, Durand, Bénays et Cayla.

Excusés : MM. Pagès, Deltit, Mazélié, Fournié, Phalip.

M. Vachal, secrétaire général, délégué de M. le Préfet, assiste à la séance. Il donne lecture du décret de convocation et déclare ouverte la 1<sup>re</sup> partie de la session de 1907.

M. Cayla, doyen d'âge, fait procéder à l'élection du bureau.

A l'unanimité, M. Mazières est élu président ; M. Cayla, vice-président et M. Pagès, secrétaire.

En raison de la maladie de M. Pagès, M. le docteur Gélis est désigné pour remplir provisoirement les fonctions de secrétaire.

M. le Président demande à l'Assemblée de désigner le membre du Conseil d'arrondissement qui doit faire partie de la Commission chargée de la répartition des permis de culture de tabac.

M. Mazières est désigné à l'unanimité.

Le Conseil donne acte à M. le Préfet du dépôt du rapport de M. l'Agent voyer en chef sur la situation des chemins vicinaux au 1<sup>er</sup> juillet 1907 et approuve le travail qui lui est présenté par ce chef de service sur la fixation et l'emploi des contingents communaux pour l'entretien de ces chemins en 1908.

Il donne ensuite un avis favorable à la demande de déclassement du chemin de grande communication n° 4 (embranchement de Montcuq à Tournon) et son classement dans la catégorie des chemins vicinaux ordinaires de la commune de Belmontet.

Acte est donné à M. le Préfet de son rapport sur la suite à donner aux vœux émis par le Conseil d'arrondissement de Cahors au cours de la session de 1906.

Les vœux suivants sont ensuite renouvelés :

Vœu tendant à la création d'un poste de facteur-receveur à St-Cernin, ou tout au moins d'une recette auxiliaire des postes.

Vœu demandant à M. le ministre des travaux publics de vouloir bien hâter les formalités qui restent à accomplir afin de pouvoir déposer à bref délai le projet de déclaration d'utilité publique de la ligne de Cahors à Moissac.

Vœu tendant à ce que deux courriers soient établis entre Vers et Labastide-Murat par Lauzès.

Vœu tendant à l'établissement d'un courrier entre Limogne et St-Projet et passant par Beauregard.

Vœu tendant à ce que le Conseil général veuille bien maintenir au 1<sup>er</sup> rang des tramways à construire, la ligne Castelnau-Montraffier-Bretenoux.

Le Conseil émet ensuite le vœu déposé par M. Gélis et tendant à la construction d'un chemin vicinal reliant Constans à Valrouffé.

M. Cambornac dépose un autre vœu tendant à l'adjonction sur la ligne de Cahors à Brive, d'un wagon de voyageurs au train de marchandises qui part de Cahors à midi, de manière à accorder aux voyageurs de la ligne Cahors-Brive les avantages dont jouissent depuis longtemps les voyageurs de la ligne Cahors-Libos.

Ce vœu est adopté à l'unanimité et la séance est levée à 11 heures.

Congrès des « Oubliés »

Le Président du Comité central de la Ligue de revendication des anciens soldats de 7 et 14 ans de service, à Narbonne, rappelle à tous les camarades qu'un Congrès des adhérents à la Ligue se tiendra à Montauban le 20 septembre prochain.

Les Comités départementaux sont priés de choisir des délégués qui doivent être au moins un par département.

Quant aux départements où il n'existe pas de comités, les camarades doivent s'empressez de se réunir pour les constituer, et à défaut de comités, ils doivent choisir parmi eux un délégué pour les représenter.

Il est urgent de se hâter et de faire parvenir les adhésions au Président du Comité central de Narbonne avant le 20 août prochain.

Nous insistons sur l'importance de ce Congrès pour faire aboutir nos revendications devant les Pouvoirs publics au moment de la prochaine rentrée du Parlement.

Le Président : A. MOURRUT.

Acte de courage

Samedi soir, le jeune Vincent Germain, âgé de 11 ans, s'amusait sur l'écluse de St-Georges, lorsque par suite d'un faux mouvement il tomba dans l'eau.

Il se serait infailliblement noyé si, attiré par les cris du jeune Guiraudet, M. Faurie, soldat au 18<sup>e</sup> d'artillerie, en permission chez ses parents à Cahors, n'était accouru et n'écoulant que son courage, n'avait repêché le pauvre enfant.

Ramené sur la berge, le jeune Vincent fut aussitôt l'objet de soins empressés.

Nous adressons nos félicitations au courageux sauveur Faurie qui, du reste, n'en est pas à son premier acte de dévouement.

FÊTE VOTIVE

Les jeunes gens du quartier de St-Urcisse organisent pour les dimanche et lundi 18 et 19 août la fête votive qui, tous les ans, obtient un si vif succès.

Rien ne sera négligé, cette année également, par la commission pour donner à ces fêtes leur éclat accoutumé.

GRANDE MÉNAGERIE

Samedi soir, la grande ménagerie Laurent a ouvert ses portes au public cadurcien.

C'est devant une foule énorme que les dompteurs Laurent, Georgiano, Giovanni et la dompteuse parisienne ont fait exécuter les sensationnels exercices aux beaux pensionnaires de cet établissement zoologique de premier ordre.

De vigoureux applaudissements ont salué à plusieurs reprises les dompteurs.

A signaler également le Cinémat-

graphe géant qui a vivement intéressé le public.

Les représentations de dimanche et de lundi ont été très suivies par le public qui sort toujours émerveillé du magnifique établissement du dompteur Laurent.

Audience correctionnelle

Laffare Justin, ouvrier peintre, en fuite, 6 jours de prison pour abus de confiance.

Balitrant, épouse Fabre, infraction à la loi du 14 Mars 1904 sur le fonctionnement des bureaux de placements, 5 francs, avec sursis.

Salvy Lucien s'est trompé de parcours pour rentrer à Cahors et a refusé de payer le supplément de ligne cours, 5 francs.

Le sieur Terrié de Regourd, surprenant les moutons du sieur Séval dans une de ses vignes, a protesté une peu trop violemment contre la violation de sa propriété, coût 16 francs, avec sursis.

Libert Pierre, 54 ans, a volé des choux au sieur Boyer le 3 février. A une première audience, le défenseur avait soulevé la question d'irresponsabilité et 3 médecins avaient été désignés pour pratiquer l'examen mental. Les praticiens (MM. Darquier, Valat, Gélis), ont conclu à une responsabilité très atténuée.

Le tribunal adoptant ces conclusions, a condamné Libert à 16 francs d'amende avec sursis, et 20 francs de dommages intérêts envers la partie civil.

DRAME CONJUGAL

Le sieur L... de Puy-Evêque était au désespoir de voir sa femme dont il était très épris, accueillir avec trop d'ardeur les avances du sieur C... Après de nombreuses supplications, il était résolu à se tuer lorsque sa volage épouse vint le narguer à nouveau et le bol d'acide sulfurique destiné à l'usage personnel du malheureux fut lancé à la figure de sa compagne. Fou de douleur, il courut se constituer prisonnier à la gendarmerie.

Les blessures ne furent heureusement pas graves et ne laisseront que peu de traces, tous les témoins font l'éloge du mari et sont peu favorables à la femme.

M. Labattut préside cette affaire avec beaucoup de tact et de doigté.

Dans un jugement qui est un vrai chef-d'œuvre de psychologie judiciaire, le Président expose les motifs qui amènent le Tribunal à condamner L... à 1 mois de prison avec sursis. Cette sentence qui respecte les principes fondamentaux du droit pénal est des plus humaines et sera bien accueillie à Puy-Evêque.

PROGRAMME DES FÊTES DE LA FÊTE

Allegro militaire Bresles  
Sij'étais roi (ouverture) Adam  
La Vallée d'Ossau (valse) Benoist  
Orphée aux enfers (fant.) Offenbach  
Les Chasseurs Landais Millot (marche)  
Allées Fénelon, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2

Service des Pharmacies

Les pharmacies de Cahors seront fermées le 15 Août de midi à 10 heures du soir.

Dans les cas d'urgence le service sera assuré par la pharmacie FAYRET.

M. MAURY

CHIRURGIEN-DENTISTE

Boulevard Gambetta. — CAHORS

A l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il sera absent du 10 au 21 Août. Son Cabinet sera donc fermé pendant ce laps de temps.

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 33

MODESTE MIGNON

Par H. DE BALZAC

Ce jeune homme avait une jolie petite rose blanche à sa boutonnière.

— Ah ! dit la mère, le signe de reconnaissance.

— Il avait, reprit la notairesse, la rosette d'officier de la Légion d'Honneur. C'est un homme charmant ! mais nous nous trompons ! Modeste n'a pas relevé son voile, elle était fêtée comme une paillasse, et...

— Et, dit le notaire, elle se disait malade, mais elle vient d'ôter sa marmote et se porte comme un charme...

— C'est incompréhensible ! s'écria Dumay.

— Hélas ! c'est maintenant clair comme le jour, dit le notaire.

— Mon enfant, dit Mme Mignon à Modeste qui entra suivie de Butscha, n'as pas vu ce matin à l'église un petit jeune homme bien mis, qui portait une rose blanche à sa boutonnière décorée...

— Je l'ai vu, dit Butscha, vivement en apercevant à l'attention de chacun le piège où Modeste pouvait tomber, c'est Grindot, le fameux architecte avec qui la ville est en marche pour la restauration de l'église ; il est venu de Paris, je

l'ai trouvé ce matin examinant l'extérieur quand je suis parti pour Sainte-Adresse.

— Ah ! c'est un architecte... il m'a bien intriguée, dit Modeste à qui le nain avait ainsi donné le temps de se remettre.

Dumay regarda Butscha de travers. Modeste avertie se composa un maintien impénétrable. La défiance de Dumay fut excitée au plus haut point, et il se proposa d'aller le lendemain à la mairie afin de savoir si l'architecte attendu s'était en effet montré au Havre. De son côté Butscha prit l'inquiet de l'avenir de Modeste, prit le parti d'aller à Paris espionner Canalis.

Gobenheim vint faire le whist et comprima par sa présence tous les sentiments en fermentation. Modeste attendait avec une sorte d'impatience l'heure du coucher de sa mère ; elle voulait écrire, elle n'écrivait jamais que pendant la nuit, et voici la lettre que lui dicta son amour quand elle crut tout le monde endormi.

XXIV

A Monsieur de Canalis

« Ah ! mon ami bien-aimé ! quels atroces mensonges que vos portraits exposés aux vitres des marchands de gravures ! Et moi qui faisais mon bonheur de cette horrible lithographie ! Je suis honteuse d'aimer un homme si beau. Non, je ne

saurais imaginer que les Parisiennes soient assez stupides pour ne pas avoir vu toutes que vous étiez leur rêve accompli. Vous délaissiez ! vous sans amours !... Je ne crois plus un mot de ce que vous m'avez écrit sur votre vie obscure et travailleuse, sur votre dévouement à une idole, chère en vain jusqu'aujourd'hui. Vous avez été trop aimé, monsieur, votre front pâle et suave comme la fleur de magnolia, le dit assez, et je serai malheureuse. Que suis-je, moi, maintenant ?... Ah ! pourquoi m'avoir appelée à la vie ! En un moment j'ai senti que ma pesante enveloppe me quittait ! Mon âme a brisé le cristal qui la retenait captive, elle a circulé dans mes veines ! Enfin, le froid silence des choses a cessé tout à coup pour moi. Tout dans la nature, m'a parlé. La vieille église m'a semblé lumineuse ; ses voutes, brillant d'or et d'azur comme celles d'une cathédrale italienne, ont scintillé sur ma tête. Les sons mélodieux que les anges chantaient aux martyrs et qui leur font oublier les souffrances ont accompagné l'orgue ! Les horribles pavés du Havre m'ont paru comme un chemin fleuri. J'ai reconnu dans la mer une vieille amie dont le langage plein de sympathies pour moi ne m'était pas assez connu. J'ai vu clairement que les roses de mon jardin et de ma serre m'adoraient depuis longtemps et me disaient tout bas d'aimer ; elles ont souri toutes à mon retour de l'église, et j'ai

enfin entendu votre nom de Melchior murmuré par les cloches des fleurs, je l'ai lu écrit sur les nuages ! Oui, me voilà vivante, grâce à toi ! poète plus beau que ce froid et compassé lord Byron, dont le visage est aussi terne que le climat anglais. Épousée par un seul de tes regards d'Orient qui a percé mon voile noir, tu m'as jeté ton sang au cœur, il m'a rendu brûlant de la tête aux pieds ! Ah ! nous ne sentons pas la vie ainsi, quand notre mère nous la donne, un coup que tu recevrais m'atteindrait au moment même, et mon existence ne s'explique plus que par ta pensée. Je sais à qui sert la divine harmonie de la musique, elle fut inventée par les anges pour exprimer l'amour. Avoir du génie et être beau, mon Melchior, c'est trop ! A sa naissance, un homme devait opter. Mais quand je songe aux trésors de tendresse et d'affection que vous m'avez montrés depuis un mois surtout, je me demande si je rêve ! Non vous me cachez un mystère ! Quelle femme vous céderez sans mourir ! Ah ! la jalousie est entrée dans mon cœur avec un amour ancré que je ne croyais pas ! Pouvais-je imaginer un pareil incendie ? Quelle inconcevable et nouvelle fantaisie ! Je te voudrais laid, maintenant ! Quelles folies ai-je faites en rentrant ! Tous les dahlia jaunes m'ont rappelé votre joli gilet, toutes les roses blanches ont été mes amies, et je les ai saluées par un regard qui vous

appartenait comme tout moi ! la couleur des gants qui m'oulaient les mains du gentilhomme, tout, jusqu'au bruit des pas sur les dalles, tout se représente à mon souvenir avec tant de fidélité que dans soixante ans, je reverrai les moindres choses de cette fête, telle que la couleur particulière de l'air, le reflet du soleil qui miroitait sur un pilier, j'entendrai la prière que vous avez interrompue, je respirerai l'encens de l'autel, et je croirai sentir au-dessus de nos têtes les mains du curé qui nous a bénis tous deux au moment où tu passais en donnant sa dernière bénédiction ! Ce bon abbé Marcelin nous a mariés déjà ! Le plaisir surhumain de ressentir ce monde nouveau d'émotions inattendues ne peut être égalé par la joie que j'éprouve à vous les dire, à renvoyer tout mon bonheur à celui qui le verse dans mon âme avec la libéralité d'un Soleil. Aussi plus de voiles, mon bien-aimé ! Tenez ! oh ! revenez promptement. Je me démasque avec plaisir.

Vous avez dû sans doute entendre parler de la maison Mignon du Havre ? Eh bien ! j'en suis, par l'effet d'un irréparable malheur, l'unique héritière. Ne faites pas fi de nous, descendant d'un preux de l'Auvergne ! les armes des Mignon de la Bastie ne dés honoreront pas celles des Canalis. Nous portons de gueules à une bande de sable chargée de quatre besants d'or, et à chaque quar-

tier une croix d'or patriarcale, avec un chapeau de cardinal pour cimier et les flocci pour supports. Cher, je serai fidèle à notre devise : Una fides, Unus dominus ! La vraie foi, et un seul maître.

» Peut-être, mon ami, trouverez-vous quelque sarcasme dans mon nom, après tout ce que je viens de faire et ce que je vous avoue ici. Je me nomme Modeste. Ainsi je ne vous ai jamais trompé en signant O. d'Este-M.

» Je ne vous ai point abusé davantage en vous parlant de ma fortune ; elle atteindra, je crois à ce chiffre qui vous a rendu si vertueux. Et je sais si bien que pour vous, la fortune est une considération sans importance, que je vous en parle avec simplicité. Néanmoins, laissez-moi vous dire combien je suis heureuse de pouvoir donner à notre bonheur la liberté d'action et de mouvements que procure la fortune, de pouvoir dire :

N'o bing' ons qu'at quittat lou pois qu'ami lout.  
Bengueri l'on possat o mat deboroutou,  
Et bési, per mo fé, et son chicoroneio  
Qu'ou Poplo qu'ontech, i, presque pertout d'idéio.  
Et fou sou pas estat ol dela estoumat  
Moum poum' effontouel de so qu'és oribat,  
Pistas son fr de bréchet, et tout o le sordino  
Bousforinout un bestou que bous sarro l'esquino,  
Et sé dins qu'onqué temps lou trouabés trop  
[briat,  
Per bous fa lou poreil ou coumondat lou drap.  
Lou qué soui bouu effort, nousut dins la débéno  
Boudrio pas, crésés mé, bous fa brico dé péno.  
Escusas mé, mé bourgesses pas mal  
Et se bencs ol Mas, tusta ol meou oustal  
Siéssés rouché, morel, ou coillol, ou guinet  
Bouu pograi tatechour un brabé plen cloutché.  
Aro qu'oben brouillat, escoutas mouu conseil,  
Lou qué lou segro pas, o ro tontis per et :  
Pesses pas endinna los plagés qué fouu mal,  
Et tout trouquilloument cadun dins host'oustal  
Disés bous caro ser en onen ol total  
Calfein, siens Omitch, cap plus dé copé cat  
D'oissas Béral goffa Bourdin  
El qué trobo nousté tchouroun malin,  
Ossien olour propig'odis  
Ocos foro pas mal ol pots  
Et o los noubelles électious  
Lous entendés diré « mlo dious !!  
Noun ouu fondoué une ouquado  
Piro qué lo de l'ouat'ouadno. »

THONTON DO MARGOS.

### Castelfranc

**Fête de Castelfranc.** — Jeudi prochain, 15 août, est la fête patronale de Castelfranc.  
Il y aura grand bal avec orchestre de 6 musiciens, de nombreuses attractions : chevaux de bois, tirs, baraques, etc.  
Les jeunes gens, organisateurs de la fête, espèrent que comme chaque année de nombreux visiteurs viendront assister à ces réjouissances et les assurent du plus gracieux accueil.

### Montcau

**La sécheresse.** — Depuis quelques jours, nous subissons une sécheresse persistante. Si une pluie bienfaisante venait à tomber, cela ferait beaucoup de bien au maïs, qui se maintient encore et aux légumes.  
La récolte se maintient, ainsi que le vignoble, qui est splendide. Tout assure que nous aurons une abondante récolte.

### Mauroux

**Foire.** — Notre foire du 9 courant a été relativement importante et nos marchés très animés.

En voici les principaux cours :

**Foirail aux bœufs.** — Ce marché était des mieux garnis et les affaires y ont été très nombreuses. Les attelages de 1<sup>re</sup> qualité valaient de 1.000 à 1.200 fr. ; les moyens, de 900 à 1.000 fr. ; les petits de 800 à 900 fr.

Les bouvillons, de 500 à 700 fr. ; les vaches de travail, de 700 à 800 fr. le tout la paire.

Les bœufs gras valaient de 38 à 40 fr. ; les veaux, de 42 à 45 fr. les 50 kilos.

**Marché aux porcs.** — Porcs gras, très rares et toujours en hausse ; porcelets, de 60 à 80 fr. ; petits porcs de 40 à 50 fr. la pièce.

**Marché à la volaille.** — Poulardes, de 5 à 6 fr. ; poules, de 4,50 à 5 fr. ; poulets, de 3,50 à 3,75 ; canards, de 6 à 6,50 ; oies d'élevage, de 15 à 17 fr. ; pigeons, 1,75.

Lapins domestiques, de 4 à 4,50, le tout la paire.

Dindons, 70 cent. le demi-kilo.

Les œufs valaient 75 centimes la douzaine.

### Prayssac

**Foire nouvelle du 8.** — Notre foire nouvelle du 8, coïncidant avec la foire de Sauzet, et les travaux des champs retenant les ouvriers agricoles, n'a pas présenté une grande animation. A peine s'il s'est fait quelques affaires sur nos divers marchés. Voici les cours pratiqués :

**Halle aux grains.** — Blé, de 17 à 18 fr. ; maïs, de 14 à 15 fr. ; seigle, de 15 à 16 fr. ; avoine, de 13 à 14 fr. ; pommes de terre, de 5 à 6 fr., le tout l'hectolitre.

**Foirail aux bœufs.** — Bœufs de choix, de 1.000 à 1.200 fr. ; bœufs ordinaires, de 800 à 900 fr. ; bouvillons ; de 500 à 600 francs ; veaux de 400 à 500 fr., le tout la paire.

**Viande de boucherie.** — Bœufs de 1<sup>re</sup> qualité, de 42 à 44 fr. ; 2<sup>e</sup> qualité, de 40 à 42 fr. ; veaux, de 45 à 46 fr. les 50 kilos.

**Marché aux moutons.** — Moutons, de race, de 40 à 42 fr. ; moutons ordinaires, de 38 à 40 fr. ; brebis de qualité, de 35 à 38 fr. ; brebis ordinaires, de 28 à 32 fr. ; agneaux, de 18 à 22 francs.

**Marché aux porcs.** — Peu de marchandise. Porcs de venue, de 80 à 85 francs ; jeunes porcs, de 35 à 45 fr. la pièce.

**Marché à la volaille.** — Poules, de 6 à 7 fr. ; gros poulets de 5 à 6 fr. ; poulets ordinaires, de 4 à 5 fr. ; canards de 5 à 6 fr. ; pigeonneaux de 1 fr. à 1 fr. 50 la paire ; dindes, de 17 à 18 fr. ; lapins, de 3 à 4 fr. la paire.

Les œufs, 80 centimes la douzaine.

**Jardinage.** — Plants de choux, 25 centimes le cent, plants de céleri, 1 fr., le cent ; cornichons, 1 fr. le cent ; tomates,

30 c., la douzaine ; oignons, 40 c., la corde ; carottes, 20 c., le paquet ; aubergines, 5 c., pièce ; salade de laitue ou de scaroles, vendues 10 c. le pied.

La foire ancienne du 24 sera bien plus importante que celle d'aujourd'hui.

### Bouziès

**Acte de dévouement.** — Jeudi dernier, M. Couderc Louis, négociant chiffonnier à St-Géry, était venu dans notre commune faire sa tournée ordinaire. Pour repartir il dut passer le Lot en bateau.

En arrivant sur la rive opposée, un faux mouvement le précipita dans l'eau. Il se serait infailliblement noyé sans le secours de notre sympathique et dévoué facteur qui, n'écoutant que son courage, retira de l'eau l'infortuné Couderc, après des efforts inouïs. Nous félicitons vivement ce fonctionnaire républicain, qui n'en est pas à son premier acte de courage et nous signalons à qui de droit sa belle conduite.

Le danger passé, nous avons bien ri des peaux de lapins du chiffonnier. Elles étaient un peu défrisées.

CRI-CRI

### Arrondissement de Figeac

#### Cajarc

**La foire.** — Malgré une grande chaleur, notre foire du 10 août compte parmi les plus importantes de l'année. Marchandises de toutes sortes, bestiaux s'y trouvaient en grande quantité ; les populations, accourues en grand nombre, se sont livrées à des transactions des plus lucratives.

Voici les cours les plus importants de la journée.

Lapins, 45 et 50 c. la livre ; œufs, 75 et 80 c. ; canards, 95 c. et 1 fr. pièce ; oies grasses, 10 fr. la paire ; canards gras, 75 et 80 c. la livre.

**Halle aux grains.** — Blé, de 20 à 21 fr. l'hecto. ; avoine de 8 fr. 50 à 9 fr. ; ce cours a ensuite baissé de 7 fr. 50 à 8 fr. On ne rencontrait sur le marché ni pomme de terre ni maïs ; ces deux denrées se seraient sans doute vendues à des cours assez rémunérateurs.

**Foirail aux bestiaux :** Bœufs de Labour, de 600 à 700 fr. ; bœufs gras pour boucherie, de 800 à 900 fr. ; veaux de boucherie, 85 et 90 c. le kilog. ; moutons, de 17 à 30 fr. pièce suivant la qualité ; porcelets, de 35 à 45 fr. pièce.

En somme, belle journée pour le commerce local.

#### Gréalou

**Fête locale.** — La jeunesse de Gréalou, toujours soucieuse de donner un plus brillant éclat à notre fête et égayer le plus possible notre paisible localité, a d'un commun accord, décidé de faire les choses pour le mieux.

M. Romain Filières, le dévoué directeur des fêtes de St-Martin Labouval, a qui le feu d'artifice et l'organisation de la fête ont été confiés, nous promet bon nombre d'amusements. Notons surtout la grande retraite aux flambeaux qui aura lieu d'après le feu d'artifice, sitôt après le feu d'artifice. Un orchestre viendra, pendant la durée des fêtes, en relever l'éclat.

Comme par le passé, il ne sera perçu aucun droit de place pour les marchands forains, tirs, tourniquets, manèges, etc., etc.

Le meilleur accueil est réservé aux étrangers qui voudront bien nous honorer de leur présence.

Nos fêtes se célébreront les 14, 15, 16 août.

#### Toirac

**Subvention.** — On nous communique la lettre ci-dessous adressée par M. le ministre de l'instruction publique à notre excellent député, M. Bécays.

« Paris, le 27 juillet 1907.

Monsieur le député et cher collègue,

Vous m'avez recommandé le projet scolaire présenté par la commune de St-Pierre-Toirac.

J'ai l'honneur de vous informer que je viens de donner mon approbation à ce projet et que la participation de l'Etat a été fixée à la somme de 3.625 fr.

Agrez, monsieur le député et cher collègue, etc. »

Nos meilleurs remerciements à notre vaillant représentant pour l'activité qu'il met à solutionner les questions intéressantes nos communes et l'avenir de l'enseignement laïque.

#### Figeac

**Arrestation.** — Sur une plainte adressée au parquet par M. Bouyessari, maître d'hôtel, rue d'Anjou, M. le Procureur de la République a décerné un mandat d'amener contre Louis Charmoin, peintre en bâtiments à Périgueux, inculpé de vol de linge. Charmoin avait travaillé pendant quelques mois chez un peintre de notre localité, et en partant ne régla pas la note de son restaurateur. On nous annonce que Charmoin a été arrêté à Périgueux et va être transféré à Figeac.

**Tribunal correctionnel.** — Audience du 10 août.

Alphonse Olivé, 43 ans, scieur de long, de Saint-Sulpice, ayant déjà subi

plusieurs condamnations, huit jours de prison pour vol ; Léon-Clement Masclat, 56 ans, coiffeur, de Milhau (Aveyron), sans domicile fixe, vingt-quatre heures de prison pour vagabondage.

Jean Brunie, 72 ans, de Gagnac, 16 fr. d'amende pour destruction d'animal.

Le tribunal confirme ensuite le mandat de dépôt contre le nommé Mathieu Ocarion, 25 ans, sans profession ni domicile fixe, originaire de la Haute-Loire, poursuivi pour vagabondage, et prononce une condamnation par défaut à 50 fr. d'amende pour contravention à la police des chemins de fer.

#### Bagnac

**Fête patronale.** — La jeunesse de notre localité célèbre avec un grand éclat la fête annuelle fixée aux 17, 18 et 19 août.

Voici le programme des réjouissances :

**Samedi 17 août.** — A cinq heures du soir, salves d'artillerie ; à cinq heures et demie tour de ville en musique ; à neuf heures et demie brillante retraite aux flambeaux.

**Dimanche 18 août.** — A six heures du matin, salves d'artillerie ; à six heures et demie, tour de ville en musique ; à sept heures, distribution de bouquets ; à dix heures et demie, duel d'artillerie place de l'Eglise ; à onze heures et demie, réception des invités ; à une heure et demie du soir, mat de cocagne place de l'Eglise ; à deux heures, repas du lièvre, avenue de Décazeville ; à trois heures, bal champêtre ; à quatre heures, jeu de la cruche avenue de Lacapelle ; à cinq heures, jeu du baquet avenue de Mairs ; à six heures, jeu de la pomme avenue de Figeac ; à six heures et demie, concours de grimaces faubourg Laplanquette ; à sept heures, jeu de la crème rue Figeacoise ; à neuf heures, brillant feu d'artifice ; à dix heures, bataille de confetti et serpents ; à dix heures et demie, départ du ballon le « Quercynois » ; à onze heures, bal de nuit à la halle ; à onze heures et demie, retraite aux flambeaux.

**Lundi 19.** — A six heures et demie, salves d'artillerie ; à sept heures, tour de ville en musique ; à huit heures, course à pied route de la Gare ; à neuf heures, concours de fumeurs, rue le Pique ; à dix heures, jeu du tourniquet avenue de Figeac ; à onze heures, course de cerceaux, route de la Gare ; à une heure du soir, course en sacs, faubourg Laplanquette ; à deux heures, concert donné par la musique, place de l'Eglise ; à trois heures, jeu de la poêle, rue Figeacoise ; à quatre heures, grandes courses vélocipédiques : 1<sup>re</sup> prix, 15 fr. ; 2<sup>e</sup>, 10 fr. ; à cinq heures, jeux nautiques ; course aux canards, course à la nage, jeu du tonneau, mat de beaupré.

Clôture de la fête par un tour de ville en musique.

Le meilleur accueil est réservé aux étrangers qui voudront bien nous honorer de leur présence.

Prère aux habitants de Bagnac de vouloir bien pavoiser la façade de leurs maisons.

#### Lamadeleine

**Fratrie.** — A raison de la foire de Figeac, qui sera tenue le 16 septembre prochain, le dimanche 15 étant un jour férié, la jeunesse de Lamadeleine section de la commune de Faycelles, a décidé de célébrer cette année-ci la fête annuelle le dimanche 22 et le lundi 23 septembre.

#### Espédaillac

**Débit de tabac.** — Par décision préfectorale, Mme Veuve Laythou, de Cazals a été nommée débitante de tabac à Espédaillac, canton de Lavernon.

#### Lacapelle-Marival

**Fête locale.** — Les fêtes des 14, 15 et 16 août prochainement d'être organisées cette année d'une façon remarquable et auront certainement un éclat inaccoutumé.

La commission a déjà reçu un grand nombre d'engagements pour les courses de bicyclettes ; elle rappelle aux coureurs que le prix d'engagement est de 1 franc et doit être adressé à M. Joseph Pons, trésorier.

Les prix suivants seront attribués : 1<sup>er</sup> prix, 30 fr. ; 2<sup>e</sup>, 15 fr. ; 3<sup>e</sup>, 5 fr.

Le parcours sur route est de 5 kilomètres environ.

#### Latronquière.

**Foire.** — Notre foire du 10 courant, favorisée par un beau temps, a été assez importante.

Tous nos marchés étaient bien garnis et les transactions ont été très nombreuses.

Voici les principaux cours pratiqués : Bœufs d'attelage de 700 à 800 fr. ; vaches de trait de 600 à 700 fr., le tout la paire ; veaux pour la boucherie, de 90 c. à 1 fr. le kilo.

**Marché aux porcs.** — Vente très active. Cochon gras, de 60 à 62 fr. les 50 kilos ; cochons pour l'engrais de 80 à 90 francs ; cochons de lait de 35 à 40 fr., le tout la pièce.

**Volaille.** — Poules, 80 centimes ; poulets, 80 c. ; lapins domestiques 60 c. ; beurre 70 centimes, le tout le demi-kilo ; œufs, 80 c. la douzaine.

Moutons, de 25 à 30 fr. ; brebis, de 20 à 25 fr. le tout la pièce.

#### Souceyrac

**Disparu.** — Depuis vendredi dernier 2 août, le nommé Couderc, du village de Lessuyer, commune de Calviac, n'a pas reparu à son domicile.

Voici son signalement : Taille, 1 m. 65 environ, visage rond et joufflu ; âge, 70 ans environ.

Au moment de sa disparition, Couderc était vêtu d'un pantalon et gilet noir, un tricot en laine lui tenait lieu de veston. Il était coiffé d'un chapeau en drap noir.

Les personnes qui pourraient donner des nouvelles du disparu, sont priées de s'adresser au fils de ce dernier, propriétaire au dit village.

#### Montet-et-Bouzal

**Fête votive.** — Voici le programme de la grande fête votive de la section de Bouzal, qui aura lieu les 17, 18 et 19 août 1907 :

**Samedi 17,** à huit heures du soir sur la place de l'Eglise, annonce de la fête par des salves d'artillerie ; à neuf heures, à Lavitrelle retraite aux flambeaux.

**Dimanche 18,** à six heures du matin, réveil en musique et salves d'artillerie ; à neuf heures, aubades aux autorités ; à deux heures du soir, place de la Poste, grand bal public ; à trois heures, jeux divers ; à quatre heures, avenue de Latronquière, courses aux ânes ; à cinq heures, avenue de Rouqueyrout, amusante course en sac ; à six heures, concours de beauté et bataille de confetti ; à neuf heures, place de la Poste, grand concert ; à dix heures sur le champ de foire, acension d'un superbe ballon ; à dix heures et demie, brillant feu d'artifice ; pendant toute la soirée, brillante illumination et bal champêtre.

**Lundi 19,** à six heures du matin, réveil en musique et salves d'artillerie.

Toute la journée, jeux divers, pendant la durée des fêtes, un emplacement gratuit sera mis à la disposition des marchands, industriels et forains qui voudront bien nous honorer de leur présence.

Comme pour les années précédentes, le meilleur accueil de la part des habitants sera réservé aux étrangers.

#### Arrondissement de Gourdon

##### Martel

**Remerciements aux électeurs.** — M. Laverdet, conseiller général, adresse aux électeurs du canton de Martel la lettre de remerciements suivante :

Mes chers concitoyens,  
Vous venez de me donner un éclatant témoignage de sympathie, de confiance et d'estime, je vous en remercie de fond du cœur.

Je m'efforcerais de justifier cette confiance en travaillant sans relâche pour les intérêts des vaillantes populations républicaines de notre cher canton et en lutant sans cesse pour le progrès, la justice et les réformes démocratiques.

Ludovic LAVERDET,

Conseiller général du Lot.

**Fête locale.** — Nos fêtes des 17 18 et 19 août s'annoncent comme devant être très brillantes.

Beaucoup de forains ont déjà retenu leurs places et tout leur permet d'espérer une bonne recette.

En dehors des musiciens spécialement engagés pour la fête, nous croyons savoir que notre société musicale, le Groupe symphonique, donnera un concert dans la journée du lundi.

##### Cressensac

**Fête locale.** — Notre fête locale des 24, 25 et 26 août s'annonce très bien, ainsi qu'on peut en juger par le programme suivant :

**Samedi 24.** — Salves d'artillerie à midi annonçant la fête ; la musique fera le tour de la ville en jouant les meilleurs morceaux de son répertoire. A 9 heures du soir, brillante retraite aux flambeaux.

**Dimanche 25.** — A 6 heures du matin, réveil en fanfare. A 7 heures, mat de cocagne. A 10 heures grand bal public et distribution de bouquets. A 1 heure, la musique fera le tour de la ville ; bal champêtre, rafraichissements.

A 3 heures, jeu du baquet, jeu de la poêle, concours de grimaces et de fumeurs. A 4 heures, grande cavalcade, A 6 heures, courses de vélocipèdes. A 7 heures départ d'un superbe ballon. A 8 heures brillant feu d'artifice, bal public, illuminations générales.

**Lundi 26 août.** — Continuation des jeux. Nombreuses distractions foraines. Bal champêtre.

Le meilleur accueil est réservé aux étrangers, auprès desquels il ne sera fait aucune quête.

#### Chronique agricole

##### LE MOUVEMENT DES BLÉS

En Allemagne les pluies et la grêle ont assez sérieusement endommagé les récoltes dans le Nord. Pendant les onze premiers mois de la campagne, les importations de blé et de farine comptées comme blé, en Allemagne,

## LA TISANE

FACILITE  
LA  
DIGESTION

# AMÉRICAINE

GUÉRIT  
LA CONSTIPATION

## DES SHAKERS

Le Remède Souverain contre les Désordres du Foie, de la Vessie, des Reins et des Intestins ; composé exclusivement d'extraits de racines, d'écorces et de feuilles. Médicament purement végétal.

En vente dans toutes les pharmacies. Demandez à M. Oscar Fournié, pharmacien à Lillipou, succédant au France la Tisane Américaine des Shakers, sa brochure gratuite.

se sont élevées à 23.127.700 hectolitres contre 28.318.500 pendant la période correspondante de la campagne précédente.

En Belgique, où l'on commence à s'occuper des blés nouveaux de Roumanie, dont les premiers échantillons sont bons et où l'on espère avoir une récolte indigène moyenne, les importations de blé et de farine, du 1<sup>er</sup> août au 30 juin ont été de 15.950.000 hectolitres, contre 18.995.000 pendant la même période de la précédente campagne.

En Espagne, on se montre satisfait de la récolte du blé qui ne sera cependant pas aussi abondante que celle de l'an dernier.

En Italie, on procède aux battages. En Sardaigne, le rendement est déficitaire, moyen en Sicile, dans le Sud et dans les régions méditerranéennes, mais nulle part au-dessus de la moyenne.

En Hongrie, la moisson est contrariée par l'incertitude du temps. La récolte du blé paraît devoir être médiocre comme quantité et les premiers échantillons de blé nouveau laissent à désirer sous le rapport de la qualité.

En Russie, le temps chaud et beau favorise la moisson du blé dans le Sud, mais est contraire au maïs, qui a besoin d'humidité.

La quantité de blé et de farine en mer pour l'Europe est actuellement de 11.382.500 hectolitres contre 10.048.500 l'an dernier à pareille époque, et 13.398.00 à celle de 1905.

« Voir à la dernière page les ventes de terres à bon marché en Algérie ».

#### Bibliographie

##### BIBLIOTHEQUE DE MA FILLE

Ouvrages recommandés  
Collections : 3 fr. 50 le volume broché

Toute abonnée au Journal des Demoiselles recevra au prix de faveur de 3 fr. 25, franco dans toute la France, un volume magnifique relié. Six volumes pour le prix de 18 fr. franco

PRINCIPAUX AUTEURS :  
MM. Aigueperse, Maryan, Du Campfranc, H. Bister, Zendaïe Fleuriot, Champol.

#### Bulletin Financier

Paris, 12 août.

Des offres nombreuses se produisent aujourd'hui dans plusieurs compartiments. La situation monétaire commence à donner de sérieuses inquiétudes, on parle d'une prochaine élévation du taux de l'escompte à Londres.

La dernière séance de la bourse de New York ayant été très mauvaise, le Rio Tinto est l'objet d'une nouvelle baisse de 28 fr. à 1860.

La Rente française réactionne entraînant à sa suite la plupart des valeurs françaises. Notre 3/0/0 clôture à 94,52 contre 94,87 samedi.

Les fonds russes fléchissent : le 5 0/0 nouveau à 86,75 ; le 3 0/0 1891 à 80,35 ; le 1896 à 50,50 et le Consolidé à 73,20.

L'Extérieure espagnole perd un demi-point à 91,20. Le Turc est lourd à 94,57.

Le groupe des Etablissements de crédit n'est pas épargné, la clôture s'effectue en général à un niveau sensiblement inférieur à celui de samedi. La Banque de Paris fait 1416 contre 1443.

Le Crédit Lyonnais 1163 contre 1165. Les chemins français sont faibles ; le Lyon à 1341 et le Nord à 1735.

Sur le marché en banque St-Raphaël Quinquina se tient à 92 fr.

#### Les reins et la vessie

Les organes essentiels de l'excrétion urinaire exercent dans leur fonction un travail aussi considérable que l'estomac et l'intestin dans l'alimentation. Mais à la longue ils se fatiguent, s'encrassent et c'est alors qu'on éprouve les maux de reins, coliques néphrétiques, cystites, etc. Il est grand temps alors de faire usage du Sel de Vittel, le seul remède efficace dans ces affections. Un distingué membre de l'Académie disait récemment : « Le Sel de Vittel purge les reins ». De même qu'il convient de purger l'intestin de temps en temps, il faut soigner ses reins et sa vessie pour éviter les douleurs terribles et les impotences causées par leur mauvais fonctionnement. La boîte de Sel de Vittel, pour traitement de 20 jours et envoyée contre mandat de 3 fr. 15 adressé à M. J. Boillot, 20, rue Geoffroy l'Asnier Paris. A Cahors, pharmacie Fournié.

#### LA HERNIE

et les Déplacements des Organes

La Méthode « CLAVIERIE » de Paris est sans rivale au monde pour le soulagement et la guérison de ces infirmités.

De tous les modes de traitement de la Hernie la Science contemporaine n'en reconnaît qu'un seul qui soit efficace et vraiment sérieux, c'est la cure palliative sans opération par l'application bienfaisante et souveraine de la nouvelle Ceinture Pneumatique, imperméable et sans ressort du renommé spécialiste de Paris, M. A. CLAVIERIE.

Toutes les Académies européennes et l'opinion publique se sont ralliées à la méthode CLAVIERIE, qui, dès son application, supprime la douleur, restitue aux hernieux la liberté de leurs mouvements et graduellement refoule le mal jusqu'à ce qu'il disparaisse tout à fait.

On ne compte plus les guérisons obtenues par ce bienfaisant système qui a rendu à la joie de vivre des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants qui étaient malheureux et désespérés.

Aussi toutes les personnes atteintes de Hernies, Descendentes, Efforts, Maladies du Ventre, etc., ont-elles intérêt à se rendre auprès de cet éminent spécialiste qui visitera les malades et fera lui-même l'application de son incomparable méthode à :

FIGEAC, Jeudi 15 Août, Hôtel des Voyageurs (Villa).  
Et à CAHORS, Dimanche 18 Août, Hôtel des Ambassadeurs.

GOURDON, Lundi 19 Août, Hôtel de l'Écu de France.

GRAMAT, Mardi 20 Août, Hôtel de Bordeaux.

Ceintures ventrières perfectionnées pour toutes les Déviations des organes de la Femme.

#### Cahors est bien fourni

**Chemin de fer d'Orléans**

**Une nouvelle amélioration à la Gare de Paris-Quai d'Orsay**  
 En vue de faciliter à l'arrivée à la gare de Paris-Quai d'Orsay la sortie des voyageurs, la Compagnie d'Orléans, toujours soucieuse des commodités du public, vient d'installer à la dite gare et à l'extrémité du quai des grandes lignes, un escalier mobile système Hocquart.  
 Après être monté sur la première marche, le voyageur est ainsi déposé sans fatigue au rez-de-chaussée de la gare, sans qu'il ait même besoin de faire aucun mouvement en arrivant au palier.  
 Ce nouvel escalier qui fonctionne depuis quelques jours à pleine est déjà fort apprécié du public.

**PUBLICATIONS**

éditées par la Compagnie d'Orléans et mises en vente dans ses principales gares et bureaux succursales.  
 Le Livret-Guide illustré (Notices, Tarifs, Horaires) 0 fr. 30 (franco 0 fr. 50).  
 Albums de photographies : *Souvenir de mon voyage en Touraine*, 1 fr. (franco 1 fr. 10); *Touraine, Bretagne, Auvergne*, 0 fr. 20 (franco 0 fr. 25).  
 Cartes postales illustrées : *La Touraine et ses Châteaux*, 2 séries de 6 cartes chacune, la série 0 fr. 30 (franco : 0 fr. 35).  
**Brochures illustrées à 0 fr. 10 franco (0 fr. 15)**  
 LE CANTAL. — LE BERRY (au pays de Georges Sand). — LA BRETAGNE. — L'AUBE. — LA TOURAINE. — LES GORGES DU TARN. — POITOU, ANGOUMOIS. — EXCURSIONS EN FRANCE. — ROUERQUE ET ALBIGEOIS.

**Itinéraires géographiques à 0 fr. 10 franco (0 fr. 15)**  
 De Tours à Nantes.  
 De Nantes à Landerneau, et embranchements.  
 D'Orléans à Limoges.  
 De Limoges à Clermont-Ferrand, avec embranchement de Laqueuille à la Bourboule et au Mont-Dore.  
 De St-Denis-près-Martel à Arvant, ligne du Cantal.  
 De Tours à Angoulême.  
 D'Angoulême à Bordeaux.  
 De Tours à Vierzon.  
 De Tours à Montluçon.  
 De Limoges à Agen.  
 De Limoges à Montauban.  
 D'Éguyard à Aurillac.  
 Les affiches illustrées publiées par la Compagnie d'Orléans, sont également mises en vente, s'adresser à l'Administration Centrale, Bureau de la Publicité, 1, Place Valhubert, Paris.

**Relations rapides entre Paris et Luchon**  
 En vue de faciliter les relations entre Paris et la station thermale de Luchon, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec la Compagnie du Midi, mettra en marche à l'aller, du 11 juillet au 22 Septembre inclus ; au retour, du 12 juillet au 23 septembre inclus ; un train rapide com-

posé de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes, partant de Paris-Quai-d'Orsay à 7 h. du soir, de Paris-Austerlitz à 7 h. 9 et arrivant à Luchon à 8 h. 59 du matin.  
 Wagon-restaurant au départ de Paris.  
 Pour le retour ce train part de Luchon à 8 h. 45 du soir et arrive à Paris-Austerlitz à 10 h. 22 du matin et à Paris-Quai-d'Orsay à 10 h. 41.  
 Il est attelé à ce train un sleeping-car de la Compagnie des Wagons-Lits.

**Exposition Maritime de Bordeaux**  
**Billets d'aller et retour collectifs de famille à prix très réduits pour Bordeaux.**

A l'occasion de l'Exposition Maritime de Bordeaux et pendant toute sa durée, il est délivré aux familles d'au moins trois personnes payant place entière et voyageant ensemble des billets d'aller et retour collectifs de famille de toute station du réseau à Bordeaux (Bastide ou St-Jean).  
 Les billets dont il s'agit comportent les réductions suivantes sur les prix du tarif général :  
 Pour les 3 premières personnes... 33 0/0  
 Pour la 4<sup>e</sup> personne... 50 0/0  
 Pour la 5<sup>e</sup> personne et les suivantes... 75 0/0  
 Toutefois, la réduction globale offerte par ces billets ne pourra dans aucun cas dépasser 50 0/0  
 Validité : 10 jours, à compter du jour de départ, avec faculté de prolongation à deux reprises de 5 jours, moyennant supplément.

**Trains spéciaux à prix réduits des régions de l'Aveyron, du Lot et de la Corrèze pour Paris-Austerlitz, les 2, 8, 13, 18, 23 et 30 août 1907.**

Des trains spéciaux à prix réduits, comportant uniquement des voitures de 3<sup>e</sup> classe seront mis en marche les 2, 8, 13, 18, 23 et 30 août prochain au départ des gares et sections ci-après et pour Paris-Austerlitz.  
 Le retour individuel des voyageurs ayant pris les dits trains sera autorisé dans un délai de 90 jours pour tous les trains ordinaires.

**PRIX DES PLACES (Aller et Retour)**  
 Gares comprises entre Rodez (inclus) et Marcillac (inclus) 36 f. »  
 Decazeville et gares comprises entre Saint-Christophe (Aveyron) (inclus) et Capdenac (inclus) 35 f. »  
 Gares comprises entre Figeac (inclus) et St-Denis-près-Martel (inclus), La Capelle-Viescamp (inclus) et Viac (inclus) Neussargues (inclus) à Vayrac (inclus) 32 f. »  
 Gares comprises entre les 4 Routes (inclus) et Uzerche (inclus) 29 f. 50

La délivrance des billets aura lieu à Paris, à l'Agence Bonnet, 64, Boulevard Beaumarchais et aux gares de départ, elle commencera à ces gares 3 jours au moins à l'avance.  
 Il est accordé une franchise de 30 kilogrammes de bagages par place.

Il n'est fait aucune réduction spéciale sur le prix des billets pour le transport des enfants.  
 Pour plus amples renseignements, consulter les affiches spéciales.

**Billets d'aller et retour individuels et de famille**  
 pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées Occidentales et Orientales et du Golfe de Gascogne, Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies de Béarn, etc... Amélie-les-Bains, Vernet-les-Bains, Banyuls-sur-Mer, etc.

Il est délivré toute l'année à toutes les gares du réseau d'Orléans ainsi que dans ses bureaux succursales de Paris pour les stations thermales et hivernales désignées ci-dessus :  
 1<sup>o</sup> — des billets d'aller et retour individuels de toutes classes avec réduction de 25 0/0 en 1<sup>re</sup> classe et de 20 0/0 en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes, sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi ;  
 2<sup>o</sup> — des billets aller et retour de famille en 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0 suivant le nombre des personnes et sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris).  
 Durée de validité : 33 jours à compter du jour de départ, ce jour compris.

**Chemins de fer d'Orléans, du Midi et de Madrid-Saragosse-Alicante.**

**Relations directes entre Paris (Quai-d'Orsay) et Barcelone, via Limoges-Montauban-Toulouse.**

Il est délivré, au départ de Paris-Quai-d'Orsay, des billets directs de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes pour Barcelone aux prix de 129 fr. 60 en 1<sup>re</sup> classe, 89 fr. 15 en 2<sup>e</sup> classe et 57 fr. 95 en 3<sup>e</sup> classe.

**Enregistrement direct des bagages de Paris à Barcelone.**  
 Voitures directes, lits-toilette, compartiments-couchettes, wagons-restaurant.

**ALLER**  
 Paris, dép. ... 10.15 m. 7. » s. 8.36 s. (quai-d'Orsay)  
 Barcelone, arr. 7.51 m. 2.48 (a) s. 7.26 s.  
**RETOUR**  
 Barcelone, dép. 1.50 (h) s. 6.31 s. 10. » m.  
 Paris, arr. ... 10.41 m. 5.22 (c) s. 8.56 m. (quai-d'Orsay)  
 (Service au 1<sup>er</sup> Juillet 1907).

(a) Au départ de Narbonne, ce train circulant les dimanches et jeudis seulement est exclusivement composé de wagons-lits et ne prend que les voyageurs de 1<sup>re</sup> classe ayant payé un supplément de 14 fr. 10 à la Compagnie des wagons-lits. (Nombre de places limité).  
 (b) Jusqu'à Narbonne, ce train circulant les lundis et vendredis seulement est exclusivement composé de wagons-lits et ne prend que les voyageurs de 1<sup>re</sup> classe ayant payé un supplément de 14 fr. 10 à la Compagnie des wagons-lits. (Nombre de places limité).  
 (c) Via Bordeaux avec billets scindés.

**Nouvelles cartes d'excursion en Touraine**

En vue de faciliter le tourisme dans la région si intéressante des châteaux de la Loire, la Compagnie d'Orléans vient de créer des cartes d'excursions à prix réduits en Touraine, analogues à celles qu'elle délivre déjà pour les excursions en Auvergne, en Bretagne et dans les Pyrénées.

Ces cartes, délivrées toute l'année à Paris et aux principales gares de province, comportent la faculté de circuler à volonté dans une zone formée par les sections d'Orléans à Tours de Tours à Langeais, de Tours à Buzançais, de Tours à Gièvres, de Buzançais à Romorantin et de Romorantin à Blois.  
 Elles donnent en outre droit à un voyage aller et retour, avec arrêt facultatif, entre la gare de départ du voyageur et le point d'accès à la zone définie ci-dessus.

Leur validité est de 15 jours, non compris le jour du départ à l'aller, ni celui de l'arrivée au retour, avec faculté de prolongation à deux reprises de 15 jours, moyennant supplément.  
 Des cartes de famille sont délivrées avec une réduction de 10 à 50 0/0 sur les prix des cartes individuelles, suivant le nombre des membres de la famille.  
 Demande des cartes : à Paris, 6 heures avant le départ du train, dans les autres gares 5 jours à l'avance.

**Exposition maritime internationale de Bordeaux**

**Cartes d'abonnement à 1/2 tarif pour les exposants**

Il est délivré à l'Exposition Maritime de Bordeaux en 1907, des cartes d'abonnement de 3 ou de 6 mois, de toutes classes, comportant une réduction de 50 0/0 sur les prix du tarif spécial G. V. n° 3, Orléans, et du tarif commun G. V. n° 103, Orléans-Midi.  
 Ces cartes sont délivrées aux intéressés sous condition d'un parcours minimum de 50 km. entre leur domicile commercial et Bordeaux, sur présentation de leur carte d'Exposant, et ne peuvent être demandées que pour le dit parcours.  
 Elles cesseront d'être valables le 1<sup>er</sup> Décembre 1907 au plus tard, quelle que soit la date de leur délivrance, et pour toutes autres conditions, restent soumises aux dispositions des tarifs G. V. n° 3, Orléans, et G. V. n° 3, Orléans-Midi.

La Compagnie d'Orléans a organisé dans le grand hall de la gare de Paris-Quai-d'Orsay une Exposition permanente d'environ 1.600 vues artistiques (peintures, eaux-fortes, lithographies, photographies), représentant les sites, monuments et villes des régions desservies par son réseau.

**Mercredi 21 août 1907**, à 2 heures du soir, en l'étude de M<sup>e</sup> DURRANC, Notaire, boulevard Gambetta n° 85,  
**Veute aux enchères publiques**  
 D'un jardin d'agrément avec maison ayant quatre pièces au rez-de-chaussée, situé entre la route de Larroque et la côte des Evêques, dépendant de la succession de Madame veuve COMBES.  
**Mise à prix. . . . . 1.500 fr.**  
 Pour visiter ou pour renseignements s'adresser à M. DURRANC, dépositaire du Cahier des charges.

**TERRES A BON MARCHÉ en Algérie.**

VENTE EN SEPTEMBRE 1907  
 Le Gouvernement Général de l'Algérie met en vente, à des prix modérés et payables en dix ans sans intérêts, avec une prime à la résidence et à l'exploitation personnelle qui peut aller jusqu'à remise des trois derniers huitièmes du prix de vente :  
 118 propriétés de 35 à 227 hectares réparties dans les trois départements.  
 La vente commencera le 2 Septembre dans le département de Constantine, le 9 Septembre dans le département d'Oran, le 11 Septembre dans le département d'Alger. Elle sera faite à prix fixe (de 30 à 300 francs l'hectare) et à bureau ouvert. On peut se présenter en personne ou par mandataire.  
 En dehors de ces 118 propriétés, l'Administration traite, dès maintenant, de gré à gré ou à prix fixe, pour un certain nombre de propriétés.  
 Renseignements, notices et plans à la Direction de l'Agriculture à Alger, à l'Office de l'Algérie, à Paris (Palais-Royal), ou dans les Préfectures d'Algérie.

**L. MAURY**  
 Médecin-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris  
 Lauréat de l'École Dentaire de France  
 Successeur de BAKER  
 75, Boulevard Gambetta  
 Maison Bouysson, (de 9 à 5 heures)

**Travail parfait et entièrement garanti**

**FONDÉ EN 1879**  
**L'ARGUS de la PRESSE**  
 le plus ancien bureau de coupures de journaux  
**14, Rue Drouot, 14**  
 PARIS  
 Il est déposé par jour, 16.000 journaux en retour de monde entier;

publie **L'Argus des Revues**, mensuel  
 édite **L'Argus de l'OFFICIEL**  
 contenant tous les votes des hommes politiques et leur dossier public.  
 L'Argus de la Presse recherche dans tous les périodiques les articles passés, présents, futurs.  
 Adresse télégraphique : ACHAMUSP-Paris  
 Adresse téléphonique : 192-82  
 Bureaux : Boulevard, 14, rue Drouot, PARIS (II<sup>e</sup>)

**Grande Pharmacie DE LA CROIX-ROUGE**  
 BOULEVARD GAMBETTA EN FACE LE THÉÂTRE CAHORS

**LA MIEUX APPROVISIONNÉE DE LA RÉGION**  
**PRIX LES PLUS RÉDUITS**

**PHARMACIE SPÉCIALE**  
 pour la préparation des ordonnances  
**Médicaments de premier choix**  
 Fournisseurs : POUBENC, DAUSSE, KNORR, BAYER, etc.

**DIRECTEUR :**  
**Paul GARNAL**  
 Pharmacien de 1<sup>re</sup> classe,  
 Diplômé de l'École Supérieure de Pharmacie de Paris. — Ancien pharmacien adjoint de l'Assistance publique de Paris. — Ancien Chef du Laboratoire d'analyses de la Pharmacie Commerciale de France, rue Drouot, Paris.

**HUILE de FOIE de MORUE de NORVÈGE**  
 Vins de QUINQUINA, KOLA, COCA tirés  
 Objets de PANSEMENTS & d'HYGIÈNE  
 BANDAGES - BAS A VARIÈRES  
 DOUCHES D'ESMARCK, etc., etc.

**Remises importantes à tous les Fonctionnaires.**

**A. WILCKEN**  
**CHIRURGIEN-DENTISTE**  
 DIPLOMÉ  
 DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS  
 DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA ET DE L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS

Consultations tous les jours de 9h. à 5 h.  
 69, BOULEVARD GAMBETTA  
 EN FACE LE CAFÉ TIVOLI  
 M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS  
 IL GARANTIT SON TRAVAIL  
 ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR LUI-MÊME  
 Le propriétaire gérant : A. COUESLANT

**(SERVICE D'ÉTÉ 1907)**

De Paris à Toulouse par Cahors						De Toulouse à Paris par Cahors						De Cahors à Libos												
DIRECT		EXPRESS		RAPIDE		EXPRESS		DIRECT		OMNIBUS		EXPRESS		EXPRESS		OMNIBUS		EXPRESS		EXPRESS		OMNIBUS		
17	5 (1)	121	23 (3)	35	1125	42 (4)	16 (2)	1140-1123	1132 (*)	4	122	1136	700	(3 a.)										
PARIS (Orsay) dép.	2 45s.	10 15	7 » s.	8 30	10 15s.	1 » s.	2 43s.	3 18s.	5 45s.	8 45s.	11 37s.	9 35m.	5 45m.	CAHORS. — dép.	6 12	7 28	12 48	6 52	Mercuès. . . . .	6 20	7 50	1 2	7 7	
PARIS (Aust.) dép.	2 49	10 24	7 9	8 45s.	11 4	1 49	3 37	4 32	7 55	9 34	12 27m.	10 53	7 15	Donolle (Arrêt). . . . .	6 30	—	1 6	7 11	Pannac. . . . .	6 37	8 9	1 13	7 20	
LIMOGES (arrivé)	1 45	4 27m.	12 53m.	2 45	8 58	—	4 1	5 20	8 38	9 57	—	11 33	7 50	Luzech. . . . .	6 43	8 22	1 19	7 27	Castelfranc. . . . .	6 56	8 46	1 31	7 43	
BRIVE (arrivé)	3 16	4 36	12 59	2 53	9 28	—	—	6 9	9 17	—	—	12 22	8 47	Prayssac (Arrêt). . . . .	6 59	—	1 34	7 46	Puy-l'Évêque. . . . .	7 8	9 11	1 42	7 58	
SOULLEAC (arr.)	7 40	7 38	—	5 25	2 6	8 13	—	6 42	9 46s.	10 35	1 23	12 42	9 7	Doravel. . . . .	7 15	9 25	1 49	8 6	Soturac-Touzac. . . . .	7 23	9 37	1 57	8 14	
CAZOUËLS. . . . .	7 53	—	—	5 28	2 10	8 28	—	7 19	6 1	—	—	—	9 41	Fumel. . . . .	7 33	10 2	2 6	8 27	LIBOS. . . . .	7 39	10 9	2 12	8 33	
Lamothe-Fénélon. . . . .	8 9	—	—	—	2 34	8 37	—	7 33	6 17	—	—	—	9 54	PARIS (Orsay). . . . .	10 55	—	4 45m.	8 43m	—	—	—	—	—	—
Nozac. . . . .	8 19	—	—	—	2 44	8 53	—	7 47	6 33	—	—	—	10 7	<b>De Libos à Cahors</b>										
GOURDON. . . . .	8 31	8 8	—	—	2 50	9 17	—	7 56	6 42	—	—	—	10 16	PARIS (Orsay). . . . .	7 50s.	—	10 51	7 20m	LIBOS. . . . .	7 25	—	3 17	9 9	
Saint-Clair. . . . .	8 40	—	—	—	3 5	9 27	—	8 6	6 53	—	—	—	10 25	Fumel. . . . .	7 34	—	3 24	9 15	Soturac-Touzac. . . . .	7 44	—	3 34	9 25	
Dégagnac. . . . .	8 51	—	—	—	3 16	9 39	—	8 21	7 10	11 22	—	—	10 40	Doravel. . . . .	7 51	—	3 41	9 32	Puy-l'Évêque. . . . .	7 58	—	3 48	9 39	
Thédirac-Peyril. . . . .	9 2	—	—	—	3 47	10 12	—	8 30	7 19	—	—	—	10 48	Prayssac (Arrêt). . . . .	8 5	—	3 55	9 46	Castelfranc. . . . .	8 10	—	4 »	9 51	
Saint-Denis-Catus. . . . .	9 13	—	—	—	3 38	10 2	—	8 39	7 29	—	—	—	10 57	Luzech. . . . .	8 21	—	4 10	10 1	PARIS (Orsay) . . . . .	8 30	—	4 18	10 9	
Espère. . . . .	9 22	—	—	—	3 47	10 12	—	8 53	7 44	—	—	—	11 9	Parac. . . . .	8 35	—	4 23	10 14	Donolle (Arrêt). . . . .	8 40	—	4 28	10 19	
CAHORS. (arrivé)	9 32	8 47	4 11	6 29	3 47	10 12	—	9 1	7 52	11 43	—	—	11 17	Mercuès. . . . .	8 45	—	4 35	10 19	CAHORS. — Ar. . . . .	8 52	—	4 40s.	10 31s.	
SOULLEAC (dép.)	9 41	8 53	4 15	6 41	4 7	11 7	—	9 7	8 35	11 46	—	—	11 22	<b>De Cahors à Capdenac</b>										
CAZOUËLS. . . . .	10 5	—	—	—	4 18	11 2	—	9 17	7 6	—	—	—	11 47	CAHORS. — dép.	7 11	—	1 27	6 16	Cabessut, halte. . . . .	7 20	—	1 36	6 25	
Lamothe-Fénélon. . . . .	10 12	—	—	—	4 34	11 7	—	9 26	8 35	—	—	—	11 57	Arcaubal. . . . .	7 31	—	1 47	6 34	Vers. . . . .	7 40	—	1 56	6 42	
Nozac. . . . .	10 45	9 35	—	—	4 42	11 7	—	9 36	8 35	—	—	—	12 11	Saint-Géry. . . . .	7 49	—	2 4	6 49	Saint-Géry. . . . .	7 49	—	2 4	6 49	
GOURDON. . . . .	11 19	10 2	5 15	7 18	5 17	8 19	—	9 45	8 35	—	—	—	12 17	Conduché. . . . .	8 2	—	2 17	7 2	Conduché. . . . .	8 2	—	2 17	7 2	
TOULOUSE arr.	12 13	10 49s.	6 5	8 33	7 51	—	—	10 7	9 6	12 22m.	2 58	—	12 47	Saint-Cirq, halte. . . . .	8 9	—	2 24	7 8	Saint-Cirq, halte. . . . .	8 9	—	2 24	7 8	
<b>Paris à St-Denis-près-Martel et Aurillac</b>						<b>Le Buisson à St-Denis-près-Martel.</b>						<b>Toulouse à Capdenac, Brive et Paris</b>												
PARIS (Orsay) . . . . .	8 <sup>h</sup> 36s.	—	10 <sup>h</sup> 51	10 <sup>h</sup> 15m.	—	—	—	5 <sup>h</sup> 4	6 <sup>h</sup> 17	12 <sup>h</sup> 46	3 <sup>h</sup> 48	—	12 <sup>h</sup> 25	CAHORS. — dép.	7 11	—	1 27	6 16	Arcaubal. . . . .	7 20	—	1 36	6 25	
St-Denis-près-Martel. . . . .	5 40	10 7	10 51	7 37	—	—	—	6 42	7 36	10 17	8 35	—	6 32	Vers. . . . .	7 31	—	1 47	6 34	Saint-Géry. . . . .	7 40	—	1 56	6 42	
Vayrac. . . . .	5 54	10 35	—	7 45	—	—	—	7 15	8 10	10 32	4 15	8 54	4 35	Saint-Géry. . . . .										